

# Club Gymnaska-Voltigeurs de Saint-Hyacinthe

## Politiques & règlements relatifs au secteur Jeune enfance & Récréatif

### Année gymnique 2022-2023

#### Carte Accès-Loisirs de la Ville de Saint-Hyacinthe

Tout participant qui désire s'inscrire à une activité de loisir dispensée par la Ville de Saint-Hyacinthe ou par l'un de ses organismes reconnus doit présenter sa carte Accès-Loisir lors de l'inscription. Les informations en lien avec la carte Accès-Loisir et l'inscription sont nécessaires afin de valider l'admissibilité du participant et dresser un portrait de l'utilisation des services municipaux. Les informations fournies sont transmises au Service des loisirs de la Ville de Saint-Hyacinthe. La Ville est responsable de la gestion des données en conformité avec la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Le participant qui refuse de fournir les informations relatives à la carte Accès-Loisir ne pourra pas s'inscrire aux activités. Un participant peut demander l'accès et la rectification des informations le concernant en suivant la procédure prévue par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

#### Règlements relatifs au COVID-9

Nos installations sont certifiées conformes aux exigences et recommandations de Gymnastique Québec, de la Ville de Saint-Hyacinthe et de la Santé publique du Québec. Nous suivons les réglementations en vigueur.

#### Règlements généraux

- **Tenue vestimentaire** : Le port du maillot est fortement suggéré lors des entraînements, et ce, à des fins de sécurité pour l'athlète. Sinon l'enfant doit porter des vêtements ajustés, tels que camisole et cuissard (**pas de jupette pour les filles**) ou t-shirt et short (garçon) et **avoir des bas blancs pour le trampoline**. Les cheveux doivent être bien attachés et votre enfant ne doit pas porter de bijoux.
- **Politique de remboursement** : Il n'y aura **aucun remboursement après la deuxième semaine de cours**, soit le **23 septembre 2022 (session Automne)** des frais d'administration de 15% seront retenus sur tous remboursements, ainsi que les frais d'affiliation à la Fédération de gymnastique en vigueur lors de l'année gymnique en cours. **Le formulaire de demande de remboursement devra nous être remis dans les délais prescrits pour que le remboursement soit autorisé.** Les heures manquées par les gymnastes ne seront ni remboursées ni reprises dans une autre plage horaire.
  - **Blessure** : Pour tout athlète qui se blesse durant un cours de gymnastique, il y aura transfert de l'inscription à la prochaine session de la portion des cours non dispensés, à compter de la réception du billet du médecin. Des frais d'administration de 25\$ vous seront chargés. Les frais d'affiliation à la Fédération de gymnastique de l'année en cours ne sont pas remboursés.
- **Frais pour chèque non honoré ou paiement dépôt direct** : Un frais de 15\$ sera chargé pour tout montant non honoré et un frais de 8\$ sera chargé pour les dépôt direct refusés dû à des erreurs dans le numéro de compte entré sur la base de données.
- **Campagne de financement** : La participation à la campagne de financement (Loto-gym) est **obligatoire**. Le prix des billets est de 5\$ et les gymnastes du secteur Jeune enfance & Récréatif auront 10 billets à vendre chacun. Le maximum obligatoire par famille a été fixé à 25 billets.

## DATES ET ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS À RETENIR



- **DÉBUT DE LA SESSION AUTOMNE 2022** : Dès le 10 septembre
- **DATE MAX. POUR DEMANDE DE REMBOURSEMENT** : 23 septembre  
Le formulaire se trouve sur notre site web dans la section Récréatif/Tarif et Horaire.
- **FOIRE AUX MAILLOTS** SAMEDI le 17 septembre de 9h00 à 13h00 au Centre Multisport C.-A. Gauvin (2<sup>e</sup> étage). Lors de cette foire tous les articles du club seront disponibles (maillot, cuissard, chandail, cagoule, gants, sac et plus) de plus, la compagnie Éolie sera présente avec plusieurs maillots et cuissards de disponible. Vous aurez aussi la possibilité de revendre vos articles usagés (maillot, cuissard et survêtement). **Vous pourrez nous apporter vos articles à vendre lors du premier cours de votre enfant.** Nous prendrons vos articles en consignment et nous occuperons de la vente lors de la Foire aux maillots. Veuillez bien identifier les vêtements (nom de l'athlète, numéro de téléphone et prix demandé). Un montant de 5\$ sera ajouté à chaque item et les sommes amassées iront pour le financement de nos activités.
- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE** LUNDI le 24 octobre à 19h
- **CAMPAGNE DE FINANCEMENT ANNUELLE / LOTO-GYM**, distribution des billets en novembre lors d'un cours.
- **INSCRIPTION SESSION HIVER 2023** : à partir du 21 novembre 2022
- **FÊTE DE NOËL** Semaine du 13 au 19 décembre, durant votre cours régulier et **FIN DE LA SESSION AUTOMNE 2022**
- **Vérifier notre calendrier pour les dates de cours (14 cours)**

Pour vous tenir informé des événements importants au sein du club, suivez notre Facebook et Instagram et visitez notre site Internet.

**Vous désirez débiter votre session avec notre cagoule identifiée avec notre logo ainsi que votre prénom?  
Présentez-vous au bureau à la Foire aux maillots !!!**



Recevez **GRATUITEMENT** le chandail du club avec une inscription annuelle.



VÊTEMENTS DU CLUB DISPONIBLE			
Maillot fille	Chandail club	Cagoule	Prénom sur cagoule
45 \$	15 \$	40 \$	9 \$